

SERRUYS (*Marcel-Justin-Georges-Marie*),
Commissaire de district, administrateur de la
C.C.C.I. (Gand, 1.2.1887 — Bruxelles, 19.2.1939).

Après avoir obtenu le diplôme de docteur
en droit, il s'embarqua pour le Katanga, à l'âge

de 24 ans, pour compte du Gouvernement de la
Colonie. Engagé le 13 mars 1911 en qualité
d'inspecteur de troisième classe, il gravit rapi-
dement les divers échelons administratifs et
fut nommé inspecteur principal le 1^{er} janvier
1916.

Volontaire de la guerre 1914-1918 et commis-
sionné en qualité de sous-lieutenant, en date
du 6 août 1914, il participa aux opérations de
l'Est africain et fut promu lieutenant le 1^{er} dé-
cembre 1916. Il quitta la Force Publique avec
le grade de capitaine honoraire, le 1^{er} juillet
1917, date de sa nomination en qualité d'ins-
pecteur principal de l'Industrie, du Commerce
et de l'Immigration du Katanga.

Au début de son troisième séjour au Katanga,
Marcel Serruys fut promu aux fonctions de
directeur des Affaires économiques de la Pro-
vince puis, le 1^{er} janvier 1922, à celles de com-
missaire de district au Lomami. Au cours de ce
séjour, il fut amené à exercer l'intérim des fonc-
tions de Gouverneur de la Province du Katanga.

Il mit fin à sa carrière au service du Gouver-
nement en février 1924.

Ses brillantes qualités morales et profession-
nelles et son sens profond des affaires mis au ser-
vice de l'intérêt général, n'avaient pas échappé
au Gouverneur général du Congo belge de
l'époque, M. Maurice Lippens. Lorsque celui-ci
fut appelé, en 1924, à présider aux destinées
de la Compagnie du Congo pour le Commerce
et l'Industrie (C.C.C.I.), il eut recours à
Marcel Serruys, pour assumer la direction de
cette société.

C'était à l'aube d'une période d'expansion
qui s'étendait à tous les secteurs de l'économie
congolaise. Le but que la C.C.C.I. s'était
assigné d'être une animatrice d'affaires lui
imposait le devoir de jouer un rôle agissant
au cours de cette période.

La tâche de la nouvelle direction était lourde
et complexe ; son accomplissement exigeait une
refonte complète des services de la Compagnie.
Marcel Serruys s'en acquitta de façon remar-
quable et fit valoir, en cette circonstance, un
esprit d'organisation méthodique et un juge-
ment sûr.

Quand survint la crise mondiale qui affecta
tout particulièrement le Congo belge, de 1930 à
1934, il suggéra et fit adopter par les filiales
de la C.C.C.I. un ensemble de mesures éner-

giques qui eurent pour effet de sauvegarder,
voire de renforcer leur structure. Par deux fois,
il se rendit au Congo pendant cette période pour
inspecter les exploitations des sociétés dont il
assumait la gestion et se rendre compte de
l'exécution de leurs programmes.

Il faut signaler aussi la contribution subs-
tantielle que Marcel Serruys apporta à la chose
publique, notamment en rédigeant le Rapport

général de l'Association des Intérêts Coloniaux
Belges (A. I. C. B.) sur les causes de la dépres-
sion économique et sur les moyens d'y porter
remède. En prenant en considération la plupart
des vœux émis, le Gouvernement et les orga-
nismes de transport permirent à de nombreuses
entreprises de poursuivre l'exploitation de pro-
duits particulièrement touchés par la crise et
occupant une place de premier plan dans l'éco-
nomie congolaise.

Quand pointa le renouveau économique,
Marcel Serruys imprima un nouvel essor à la
C.C.C.I. en lui assignant un rôle agissant
dans l'expansion des affaires au Congo. En
1937, il pouvait écrire avec satisfaction dans
l'excellent ouvrage qu'il publia sous le titre
Un demi siècle d'activité coloniale : « Le cinquan-
» tième anniversaire de la fondation de la Com-
» pagnie du Congo pour le Commerce et l'Indus-
» trie coïncide avec l'ouverture d'une nouvelle
» ère de prospérité ».

On doit également à Marcel Serruys plusieurs
autres études ou communications d'intérêt
colonial dans diverses publications d'un carac-
tère scientifique.

Les éminentes qualités de Marcel Serruys
lui avaient valu d'être appelé aux fonctions
d'administrateur de la C.C.C.I. en novembre
1938. Il était également administrateur-délégué
de la Société Anonyme Belge pour le Commerce
du Haut-Congo, de la Compagnie du Lomami
et du Lualaba et de la Compagnie Immobilière
du Congo et faisait partie du conseil d'adminis-
tration de nombreuses autres affaires coloniales.

Mais un mal sourd qui le minait vint lente-
ment à bout de son énergie et le terrassa le
19 février 1939 en pleine force de l'âge et en pleine
action. Pendant sa longue maladie, Marcel
Serruys fit face à l'épreuve avec un courage
et une résignation exemplaires ; il continua
jusqu'à son dernier souffle à suivre pas à pas la
marche des affaires dont il avait la charge.

Colonial de grande classe, Marcel Serruys
a bien servi son pays. Il avait été promu offi-
cier de l'Ordre de Léopold et commandeur
de l'Ordre royal du Lion et était titulaire de
nombreuses autres distinctions honorifiques
belges et étrangères.

4 novembre 1952.
E. Van der Straeten.